

Les fiches experts du réseau Cler

#3 « Propositions d'orientations et d'actions de la communauté BUS 2 » (2024)



L'étude en bref

Publiée en mai 2024, les « Propositions d'orientations et d'actions de la communauté BUS 2 » s'inscrivent dans le cadre du projet Build Up Skills 2 co-porté par l'ADEME et Alliance Villes Emploi et financé par le programme européen LIFE.

Cette étude fait suite à un diagnostic des atouts et des besoins en emplois, métiers et compétences paru en 2023¹ qui pose un cadre général pour des actions en faveur de la performance des bâtiments (parcs résidentiel et tertiaire, rénovation et construction neuve) afin de parvenir à réduire les émissions de GES de 55 % en 2030 par rapport aux niveaux de 1990 (Fit for 55) et d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour parvenir à établir ce diagnostic et les 17 propositions d'actions de la présente étude, BUS 2 a mobilisé une communauté de 433 acteurs publics et privés du secteur : professionnels du bâtiment, collectivités locales, organismes de formation, acteurs de l'immobilier et s'est nourri des contributions des maisons de l'emploi locales de trois territoires pilotes : Pays du Cambrésis, Cotentin et métropole Aix-Marseille-Provence.

Les 17 propositions d'actions issue du diagnostic de 2023 et de la consultation des acteurs sont réparties sur trois axes stratégiques : soutenir le marché de la performance en construction et en rénovation, favoriser le recrutement et maintenir les actifs dans le secteur et enfin développer la formation. Chacune des propositions est présentée sous forme de fiche synthétique qui présente le descriptif de l'action, et en précise le contexte, les objectifs, le porteur, le financement comme les résultats attendus.

¹ Voir Notre Energie n°140, Dossier, p.6.

- **Lien de téléchargement de l'étude : [LIEN](#)**



Points clés

Axe 1 : Soutenir le marché de la performance en construction et en rénovation :

Il est indispensable de dynamiser et renforcer la demande de performance tant dans la construction que la rénovation, en résidentiel et tertiaire. Le parc social représente 5 millions de logement sur un total de 37,5 millions, avec un nombre limité (600) de maîtres d'ouvrages. C'est un vrai levier de transformation du marché de la performance. Les six propositions d'actions identifiées visent au renforcement de l'accompagnement des propriétaires privés mais aussi des acteurs concernés : collectivités, entreprises, bailleurs sociaux ainsi qu'au développement de filières engagées dans une meilleure performance environnementale dans le neuf et la rénovation.

Exemple :

Action 1-1 : aider à la création de Sociétés de Tiers Financement (STF) par les collectivités locales, en diffusant le guide de l'Association SERAFIN. Dans le territoire du Pays de Cambésis, cette action s'est déclinée localement par la promotion des deux dispositifs d'accompagnement complémentaires : le "Pass Rénovation" de la Région Hauts-de-France et la Régie régionale du Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE).

Axe 2 : Favoriser le recrutement et maintenir les actifs dans le secteur :

Pour répondre au besoin de rénovations performantes nécessaires à l'horizon 2030, le secteur du bâtiment doit doubler ses effectifs. Or ce secteur souffre aujourd'hui d'un manque d'attractivité et peine à recruter comme à fidéliser ses professionnels. Les six propositions d'actions identifiées visent à attirer de nouveaux talents, à promouvoir les métiers du bâtiment et de la rénovation en impliquant les professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle et au maintien en poste des actifs du secteur.

Exemple :

Action 2-1 : lancer une campagne de communication, déclinée en fonction des publics cibles, pour faire évoluer l'image des métiers du bâtiment. Cette campagne doit permettre à la fois de déconstruire les idées reçues et de valoriser les atouts et les opportunités du secteur du bâtiment. La Métropole Aix-Marseille-Provence a initié une telle campagne de communication au moyen d'outils de découvertes adaptés aux différents publics et de témoignages de professionnels.

Axe 3 : Développer la formation :

La réorientation des entreprises de la construction vers la rénovation constitue un des enjeux majeurs en termes de formation identifié par la Communauté BUS2. Cela implique une montée en compétence de l'ensemble des acteurs du bâtiment mais aussi une évolution des contenus des formations qui doivent intégrer rénovation énergétique et enjeux écologiques. Les cinq propositions d'actions identifiées visent à déployer les formations liées à la rénovation performante vers les professionnels de la construction et de la rénovation mais aussi vers les acteurs de l'immobilier, avec une offre pédagogique adaptée.

Exemple :

Action 3.3 Faire monter en compétences les métiers de l'immobilier sur la transition écologique : banques, agents immobiliers, notaires, courtiers, syndics... Le retour d'expérience du programme ACTIMMO porté par le réseau Cler de 2019 à 2021 pour former les acteurs de l'immobilier (banques, agences, notaires) aux enjeux de la rénovation performante, et à son impact sur la valeur des biens, démontre qu'il est possible, à l'échelle d'un territoire, d'établir des partenariats durables entre ces acteurs et la représentation locale de France Rénov', afin de faciliter les projets de rénovation. Le territoire du Cotentin comme la métropole Aix-Marseille-Provence souhaitent poursuivre l'expérience ACTIMMO au-delà de 2024 pour rallier la chaîne de valeur de l'immobilier au grand marché de la rénovation énergétique.



Le point de vue du réseau Cler

Les propositions d'actions issues de la communauté d'acteurs du bâtiment, de l'emploi et de la formation du programme Build Up Skills 2 sont pertinentes. Mais elles n'auront pas d'effet si on ne veille pas au développement conjoint de l'offre et de la demande de rénovation performante, en considérant l'ensemble de l'écosystème. Un certain nombre des principaux leviers d'action sont exogènes, c'est-à-dire ceux qui ne concernent pas directement l'organisation de la filière. Ainsi par exemple, la lutte contre les fraudes est indispensable : sans confiance, il n'y aura pas de demande de travaux de rénovation. De la même manière, l'absence de stabilité tant dans les orientations politiques que dans les dispositifs de financement constituent des freins majeurs. Il est impératif de créer un cadre réglementaire qui oriente les ménages vers les travaux et de disposer d'une loi de programmation pluriannuelle du financement de la rénovation, qui

donne de la visibilité aux professionnels. Localement, il convient aussi de travailler le rapprochement des différents membres de l'écosystème de la rénovation, comme les conseillers, les artisans et les établissements. Il est nécessaire de parvenir à constituer un trio de confiance.